

+65

65 ans et +

**Ne prenez pas le
risque de perdre
votre autonomie !**

VACCINATION

GRIPPE & COVID-19

Plus de 90% des personnes dont la survenue du décès serait attribuable à la grippe sont âgées de 65 ans ou plus, et donc éligibles à la vaccination.

Questions/Réponses - Grippe saisonnière - Ministère de la santé et de l'accès aux soins (sante.gouv.fr)

Environ 2 000 décès seraient ainsi évités chez les personnes âgées chaque année grâce à la vaccination lors des épidémies de grippe.

(Grippe | Vaccination Info Service (vaccination-info-service.fr))

**Campagne de vaccination
à partir du 15 octobre 2024**

Renseignez vous auprès de votre établissement !

**Testez vos
connaissances**

